DEPARTEMENT DE L'HERAULT

MAIRIE DE LE CAYLAR

34520

LE CAYLAR 14 juin 2021.

COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 14 juin 2021.

Date de convocation : 07/06/2021
Date d'affichage : 07/06/2021

Présents : Alexandra AVAZERI, Christelle DE OLIVEIRA, Françoise MARTIN DUPE, Frédérique MARTIN André BERTRAND, Benoît CAMBON, Jérôme CLARISSAC, Lucas MIALANE, Julien PRADEL Jean-Claude RAMOS, Jean TRINQUIER.

Secrétaire de séance : DE OLIVEIRA Christelle.

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité des membres présents.

1 – ACHAT D'UN BROYEUR D'ACCOTEMENT

Jérôme CLARISSAC propose de retenir le devis des Ets CAUQUIL pour un montant de 3 100 € HT.

Vote à l'unanimité.

2- BROYEUR DE JARDIN

Jérôme CLARISSAC propose de retenir le devis des Ets CAUQUIL avec reprise du broyeur d'occasion pour un montant de 1 500 € HT

Vote à l'unanimité.

3 – ACHAT DE TABLES ET DE CHAISES

Christelle DE OLIVEIRA propose de retenir le devis de l'entreprise UNICOR pour un montant de 2 812 € HT, pour l'acquisition de 25 tables et 50 bancs.

Vote à l'unanimité.

4– TRAVAUX DE VOIRIE

M le Maire explique au conseil municipal qu'il y a lieu d'effectuer le revêtement de la rue des Fenêtres et le reprofilage de la rue du jeu de mail suite au renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement pris en charge par la Communauté de Communes.
Les devis de l'entreprise SEVIGNE sont retenus comme suit :

- Rue des Fenêtres 8 055 € HT
- Rue du Jeu de Mail 9 270 € HT.

Le Conseil Départemental de l'Hérault procède à la réhabilitation de la voirie de la traversée du village. La commune reprend les caniveaux et les voies des bords de la place.
Le devis de l'entreprise EUROVIA s'élève à 18 805 € HT.

Vote à l'unanimité.

5- SONDAGES DES PLANCHERS DES ECOLES

M Maire explique que, pour déterminer la composition des planchers des écoles, il faut réaliser des sondages.
Il propose de retenir le devis de GINGER pour un montant de 3 750 € HT.

Vote à l'unanimité.

6 – MISSION DE CONTRÖLE TECHNIQUE ECOLES

Afin d'assurer la solidité des ouvrages, la solidité des existants, la sécurité des personnes et l'accessibilité des constructions, il est proposé de retenir le devis du Bureau VERITAS pour un montant de 6 500 € HT.

Vote à l'unanimité.

7 – LOCATION DE BATIMENTS MODULAIRES

Pendant les travaux de réhabilitation des écoles, à partir du mois de septembre, l'installation de bâtiments modulaires dans la cour de la salle polyvalente pour le cours primaire et la maternelle est nécessaire.
L'accueil de loisir périscolaire et la cantine seront assurés dans la salle polyvalente.
Le contrat de location par l'entreprise COUGNAUD est proposé pour un montant de 24 117 € HT.

Vote à l'unanimité.

8 – QUESTIONS DIVERSES

Cinéma documentaire : L'association Dulcinée propose d'organiser une projection d'un film documentaire à la chapelle du Roc Castel ou dans l'église qui pourrait avoir lieu le samedi 7 août.
Le conseil municipal donne un avis favorable.

La séance est levée à 22 h 30.